

Sud EMPLOIS SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL : UNE AUTRE CONVENTION COLLECTIVE EST POSSIBLE!

**Vous travaillez dans
une entreprise de moins
de 11 personnes et dans
les métiers de la convention
collective « Prestataires de
services du secteur tertiaire » :**

- Renseignement économique
- Recouvrement de créances
- Animation commerciale
- Domiciliation entreprise
- Accueil événementiel
- Accueil téléphonique
- Accueil en entreprise
- Optimisation linéaire
- Centres d'appels
- Enquête civile
- Traduction



Union
syndicale
Solidaires

POUR NOS DROITS, S'UNIR, LUTTER, GAGNER !

CHÈR-E-S COLLÈGUES,

Du 25 novembre au 9 décembre 2024, l'ensemble des salarié-e-s des entreprises de moins de 11 salarié-e-s voteront pour les élections dans les très petites entreprises / associations. Ce vote permettra notamment de déterminer la représentativité syndicale pour les négociations au niveau de la convention collective ou pour la désignation des conseillers prud'homaux.

Pour **SUD-SOLIDAIRES**, cette élection doit être avant tout un référendum où chaque salarié-e pourra se prononcer sur le bilan de la politique sociale de notre secteur d'activités (salaire, formation, mutuelle prévoyance...). Notre présence dans la convention collective, a permis de nous opposer à certaines régressions sociales et surtout à porter une voix différente. **SUD-SOLIDAIRES** essaye d'y orienter les négociations de branche en proposant des revendications alternative et en poussant à l'unité syndicale afin que la voix des salarié.e soit entendue y compris via la grève.

A l'heure de l'intelligence artificielle (IA), la question de l'emploi doit être une priorité, d'autant plus que des métiers de notre convention collective sont en danger (traduction, secrétariat...). L'obsession de nos patrons de produire coûte que coûte des bénéfices, quitte à supprimer des milliers d'emplois, empêche pour l'instant l'instauration de règles sociales autour de l'IA et de solution pour les salarié.es. Notre convention collective est aussi régulièrement pointée du doigt pour ses minima en dessous du SMIC. Il faut dire que, depuis 2005, nous ne cessons de perdre mensuellement du pouvoir d'achat, entre 50 et 300 euros (selon le coefficient) par rapport au SMIC.

Avec votre vote, il est donc important de déterminer clairement le syndicalisme que vous voulez : soit au service des salarié-e-s; soit au service des patrons. **Nous, nous avons choisi... C'est le camp des salarié-e-s!**

ENSEMBLE, EXIGEONS UNE AUTRE CONVENTION COLLECTIVE!

Ces élections doivent permettre de renforcer le poids dans les négociations de **SUD-SOLIDAIRES**. Alors oui, il faut un syndicat capable de défendre n'importe quel-le-s salarié-e-s, capable de saisir les autorités judiciaires ou administratives, en clair capable de faire respecter nos droits et de dire STOP! Un syndicat offensif pour une autre répartition des richesses, qui résiste et propose de nouveaux droits!

ENSEMBLE, ORGANISONS-NOUS!

Nous devons arrêter de subir, arrêter de penser que tout cela est inéluctable, arrêter de se dire que nos renoncements à nos acquis sociaux permettront de sauver nos emplois... Nous devons continuer à nous mobiliser car c'est bien toutes et tous ensemble que nous pouvons changer les choses et ce, malgré notre isolement...

Avec SUD-SOLIDAIRES, chaque voix de salarié-e y compris de la plus petite des entreprises/association sera entendue, reconnue et respectée. Il est temps pour nous que le chacun pour soi devienne le chacun pour nous. Si nous voulons construire nos droits, c'est maintenant!

Il est urgent de briser ces années de stagnation sociale! Pour cela votre bulletin de vote doit appuyer un syndicalisme 100 % au service des salarié-e-s. **VOTEZ SUD-SOLIDAIRES!**

Une partie de nos revendications :

- **100 euros net d'augmentation par mois immédiatement;**
- **Un 13^e mois pour toutes et tous;**
- **Des horaires et des séquences de travail respectant la vie privée et la santé psychique de toutes et tous;**
- **Une classification prenant en compte notre ancienneté et nos tâches réelles;**
- **Une meilleure prise en charge des frais santé et prévoyance;**
- **Un accord télétravail de branche permettant à chacun-e de garantir ses droits et des conditions de travail décentes.**

**DU 25 NOVEMBRE
AU 9 DÉCEMBRE
VOTEZ SUD-SOLIDAIRES!**

SUD Prestataires de Services

WhatsApp : 06 61 70 49 49

Site web : sudptt.org/prestataires

Linkedin : [syndicat SUD Prestataires de Services](https://www.linkedin.com/company/syndicat-sud-prestataires-de-services)

FB : [@sudsolidairesprestataires](https://www.facebook.com/sudsolidairesprestataires)